

# Formation AIPR

Durée : 1 jour

## Objectifs :

- Permettre à l'employeur de délivrer l'attestation d'autorisation à intervenir à proximité des réseaux (Cerfa 15465-01), obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, sur la base de l'attestation de compétence réalisée en fin de formation par un examen QCM encadré par l'état
- Cette autorisation signifie que la personne qui la possède dispose des compétences requises pour ne pas endommager ces réseaux et pour travailler en sécurité.
- 3 niveaux de compétences :
  - ✓ AIPR CONCEPTEUR (en charge de l'étude)
  - ✓ AIPR OPERATEUR (en charge de l'exécution du chantier)
  - ✓ AIPR ENCADRANT (en charge de l'encadrement et du pilotage)

### Personnel visé :

Selon l'activité exercée

**Prérequis :** Aucun

**Lieu :** Dans vos locaux

### Moyens pédagogiques :

- Ressources multimédia
- Mémentos stagiaires
- Ordinateur individuel pour examen

## PROGRAMME

- Approfondir ses connaissances sur la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux.
  - ✓ Déclaration de travaux DT ou d'intention de commencement de travaux DICT
  - ✓ Réglementation AIPR
- Approfondir ses connaissances du Guide Technique.
  - ✓ Vocabulaire, définitions, glossaire
  - ✓ Les types de réseaux concernés – Les cas de dispense
  - ✓ Les différents acteurs

- Identifier les risques métier pour adapter ses méthodes de travail.
  - ✓ Préparation du projet – Préparation des travaux –
  - ✓ L'exécution des travaux – Marquage – Piquetage - Intervention
- Examen de compétences sous forme de QCM sur PC.